Mairie de la Nlle-Orléans.
... DE LA MUNICIPALITÉ No 3.
... lundi, 4 novembre 1847.
... pour l'éclairage des rues de la ... No 3.
... Conseil de la Municipalité ...

... sixième lundi de novembre de ... de la ville procédera, à son ... droits et priviléges d'éclairer ... palité No 3 au moins offrant; ... faite d'après les termes et ...

... s'engagera à éclairer ou ... toute l'année, à partir de ... les lampes de la Munici- ... usage de l'huile de ... première qualité; il devra ... les verres, les poulies et ... pour tenir lesdites lampes ...

... devront être fournis ...

... convenu d'après le contrat ... lampe pendant la nuit, ... payé à la fin de chaque ... du Maire et un certificat du ... Capitaine de la garde, ... lampes allumées pendant le ...

... de l'éclairage de cette ... une sécurité à la satis- ... de deux mille pias- ... des conditions de son ... contracteur manque- ... conditions de son contrat, ... contre lui et ses sécu- ... payé suivant de cette ... Cour d'une juridic- ... du recorder, ... garde en tout autre ... Municipalité, lo- ... passibles pour ... ne sera pas ... plus de cent pias ... refuse de si- ... ses sécurités dans ... adjudication, le Maire ... dans la gazette offi- ... vente le contrat ... contracteur. ... résolutions con- ... ordonnance ...

L. SEUZENEAU, Recorder.
... CROSSMAN, Maire.

... MAZUREAU, Secrétaire.

LA NOUVELLE-ORLÉANS.
... novembre 1847.
... que lundi, le 15 ... à midi, au bu- ... contrat pour ... Municipalité No trois, ... conditions énoncés ...
... CROSSMAN, Maire.

... BROTHERS.
... Magasins, Nlle-Orléans.
... couvertures, ... Bas et Bonneterie alle- ... Leur assortiment ... toute la saison et ... Les marchands ... avantage à exa- ...

... Patap- ... de Kentucky, ... Kentucky; Linseys blanc et ... Maryland, Linseys blanc et ... Oregon, de Washing- ... 4/4 Hope ... Passaic, Glad- ... Tremont, Springfield ... 4/4 Bay State, Pitts- ... 12/4 Hamilton, ... 10/4 Peterboro ... d'Hamilton, ... Brunswick, gants ... galons de soie, caleçons ... Jeans satinés ... Bombazette ...

... CONSULAT DE FRANCE.
... NOVEMBRE 1847.
...

... V.
Vesque, Louis Eugène
Vandersher, Charles
... Consulat de France, située ... Pierre, est ouverte tous ... matin à trois heures de ...
3 nov

... ET NETTOYAGES
... LA VAPEUR.
... RENAUD,
... de Chartres, 136.

... MASPEREAU & Co,
22, rue Condé.

Gratis! Gratis!

... MASPEREAU & Co,
Rue Condé, No 22

... contre les risques de ... rivières et du feu.
... de la PÉLICAN MU- ... COMPANY, de New ... Assurances l'Protection ... prennent des ... de MER, de RIVIÈRES ...
... au No. 47, rue du Camp.
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
Agents.

... A vendre en ...
J. M. CABALLERO,
22, Vieille Levée.

... Le magasin à trois étages, ... Commune, et No 7, Canal- ... s'adresser à
NATHAN JARVIS & Co.

INSTITUTIONS.

Institution de Mme Desrayaux,
Fondée en 1831 par Mme Lewis, et dirigée depuis 1838 par Mme Desrayaux.
Rue des Remparts, encoignure Bienville.

L'ÉTABLISSEMENT doit être transféré, vers la fin de décembre, dans un plus vaste local, dont la construction s'achève rue Bourgogne entre les rues Bienville et Douane.
25 sep—3m

Mandeville Academy.

CETTE Institution, située à Mandeville, sur les bords du Lac Pontchartrain, et dirigée par M. F. McManus et M. A. Dorion, ex-professeur de latin, de français et de littérature au Collége Jefferson, offre aux parents et aux enfans tous les avantages que l'on peut désirer et trouver dans une bonne maison d'éducation. Le nombre toujours croissant des élèves fait espérer que dans peu l'institution de Mandeville, fondée depuis quelques mois seulement, sera dans l'état le plus florissant.

M Le prospectus de l'établissement se trouve chez M. Steel, V. Hebert et Lelièvre, libraires à la Nlle-Orléans.
21 juil—a

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,

PENSIONNAIRES ou Externes, rue Carondelet, près la rue St-Joseph, fondée en 1842, par Mlles. Allison, de Londres.

Dans cette institution, où sont employées les meilleures méthodes connues en Europe, les soins les plus assidus sont donnés à l'instruction et aux progrès des jeunes demoiselles dans toutes les branches qui constituent une éducation accomplie.

Les cours sont faits dans les langues anglaise et française, et les études, basées sur un système bien raisonné, sont adaptées aux âges et aux connaissances acquises des élèves.

Les meilleurs professeurs sont employés dans l'institution.

Mlles Allison enseignent la peinture à l'huile ou à l'aquarelle du paysage, des fleurs; le dessin linéaire et académique.
7oct—3m

LOUISIANA HIGH-SCHOOL.
(*Lycée Louisianais.*)
RUE BOURBONS 251, ENTRE ST-PHILIPPE ET DU MAINE.

Dirigé par M. DOMINIQUE ROUQUETTE.

L'ENSEIGNEMENT embrasse, l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, le Grec, les mathématiques pures, les mathématiques mixtes, les mathématiques pratiques, la rhétorique, la philosophie, la géographie, la récitation, la lecture, le catéchisme.

Les élèves seront soumis à une discipline sévère, mais tempérée par une douceur toute paternelle.

La religion étant la pierre fondamentale, la condition sine qua non de toute bonne éducation; le développement de l'intelligence étant un mal sans le perfectionnement du cœur par la morale évangélique, M. Rouquette fera tous ses efforts pour inspirer aux élèves qui seront confiés à ses soins, surtout et avant tout, l'amour de Dieu, seule et véritable source de l'amour de la famille et de la patrie.

Le révérend Adrien Rouquette viendra plusieurs fois par mois faire aux élèves des instructions religieuses.

Tous les dimanches et fêtes d'obligation les élèves seront conduits par le principal à la messe du huit heures en hiver, et de sept heures en été.

Les conditions sont les mêmes que sous M. Poirier:
" Pensionnaires, par mois $20
" Demi-pensionnaires 15
" Externes 5 @ 10
" Les arts de pur agrément, comme la musique, le dessin, l'escrime et la danse, sont aux frais des élèves.
" La pension doit être payée par quartier, la demi pension et l'externat, par mois.
" Il n'est point reçu de pensionnaires pour moins de trois mois, ni de demi pensionnaires ou d'externes pour moins d'un mois.
" Il n'est point fait de déduction aux pensionnaires pour absence de moins d'un mois, ni aux demi pensionnaires ou aux externes pour absence de moins de deux semaines, excepté en cas de maladie.
" Il n'est point fait de déduction pour le temps des vacances annuelles.

RÉFÉRENCES:
Rév. N. J. Perché, Cyprien Dufour,
Rév. P. Morisot, Charles Gayarré,
Pierre Soulé Pierre Hon. 29 oct—3m

W. L. Burgess. Geo. C. Taylor
BURGESS & TAYLOR,
Marchands-Commissionnaires.
Farine, Maïs, Avoine, Jambon, Porc, Graisse, &c.

CONSTAMMENT en main et en vente, en lots à la convenance des acheteurs, aux prix les plus bas de la place.
No 11, Front Levee.
1 oct—1an

NOUVEAUTES LITTERAIRES.
LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
119, rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages du Havre:
Thiers—Histoire du Consulat, tome 7me relié, do do tome 7me broché.
Lamartine—Les Girondins, 8 volumes pour les souscripteurs.
E. Coste—Manuel de dissection, 1 vol.
Civiale—Traité de Lithotritie, 1 vol.
A. Rapou—Doctrine homœopathique, 2 vol.
Malgaigne—Traité des fractures et atlas.
...—Médecine opératoire.
...—Maladies des nouveaux nés.
Vidal—Pathologie.
...—Dictionnaire royal
Dumas—Patria.
Ponard—Le Barreau
Divers—Histoire de la Bastille.
Dumas—Le Comte de Monte Christo, illustré.
Barette—Histoire de France.
Divers—Revue pittoresque, 3 vol.
Donati—Œuvres complètes
Potter—Œuvres complètes.
Toepfer—Œuvres complètes.
Mackeldey—Droit Romain.
Roujoux et Mainguet—Histoire d'Angleterre.
Grandville—Les Fleurs Animées.
Raspail—Manuel annuaire, nouvelle édition. (Pa- ...)
...
Art de tirer des cartes.
Art d'expliquer les songes.
Académie des jeux.
Catherine, cuisinière bourgeoise.
La normande—Grand Jeu de société.
do do de la fortune.

Ouvrages par abonnement:
Thiers—Histoire du Consulat et Empire, 7e vol.
do Atlas pour le Consulat, 5e livraison.
Lamartine—Histoire des Girondins, 8e vol.
Thiers—Gravures pour le Consulat, 6e livraison.
Echo des Feuilletons, 10e livraison.
Revue pittoresque, 4e do.
Journal des familles, 4e do.
Illustration, No. 229.
Journal des demoiselles.
France musicale.
L'orage, 2e livraison
Consulat et Empire, 34e do.
Journal des jeunes filles.
Modes parisiennes, No. 226.
Bulletin thérapeutique, 7e livraison.

Pièces de Théâtre nouvelles:
Chiffonnier, Père et Portier, l'École des Familles, Docteur en herbe, Ce que Femme Veut.... Vicomte Létorière, Étourneaux de Louvres, Nuits Blanches, Bertram, Notable de l'Endroit, Robert Bruce, Léonard, le Perroquet, Trottin de la Modiste, Bouquetière, Bouquet de l'Infante, &c. &c. &c.

Ouvrages publiés dans la Semaine Littéraire: Martin, l'enfant trouvé, le Chevalier de Maison Rouge, Paquito, Juif Errant, Comtesse Monsoro, Saturin Fichet, Médicant Noir; Plaisirs du Roi; Péchés mignons, les Mousquetaires, Vingt ans après, Sylvandire, &c. &c.

Médicaments de F. V. Raspail; Grand assortiment de fournitures de bureaux; registres français et américains; papiers français et américains; papiers peints pour tapisser les appartements; fonds ... 20 oct

DR E. COMMUNY
CHIRURGIEN
DENTISTE.

RUE BOURBON, No 280.

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle-Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

LE Dr. E. COMMUNY,
SUCCESSEUR DE Mr. DUPERRON,

PRÉVIENT le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 280, entre Dumaine et Saint Philippe.
22 déc

DE FOREST & Co.
Marchands-commissionnaires en gros,
ET AGENTS
Pour la vente de Marchandises manufacturées à l'Est.
No. 20, RUE DE LA DOUANE.
1er déc

10 de Récompense
POUR ARRÊTER LA GRIFFE LOUISA.

Partie marronne le 27 août dernier, de la maison de M. Pochelu, près l'encoignure Féliciane Road et Chippewa, la griffe Louisa, âgée de 24 ans, taille 5 pieds, fortement constituée et d'assez bonne apparence; elle a une petite marque noirâtre près d'un de ses yeux, et parle seulement anglais; elle avait été achetée au Bayou Sara, de la succession de Josias Gray; son père et mère sont à la Terre au Bœuf, à l'habitation de M. Poydras; on elle cherchera probablement à aller. Elle a emporté avec elle 3 ou 4 robes.
S'adresser à CHARLES A. JACOBS,
28 sept— 30, Bank Place.

$100 de Récompense

SERONT données à celui qui logera dans une des geôles de l'État le mulâtre créole JEAN, âgé de 35 ans, taille de 5 pieds cinq pouces. Le dit mulâtre s'est absenté de l'habitation du soussigné, paroisse St Charles, le 28 août dernier. Marque particulière:—un bouquet de cheveux blanc au milieu de la tête.
Paroisse St Charles, 27 septembre 1847.
S'adresser à la Nouvelle Orléans chez J. & J. Tardos, 13, rue Conti.
28 sep— O. St. AMAND.

CONDUIT aux épaves de la première section de la Paroisse St Bernard:
Un cheval américain de couleur cannelle, d'environ seize mains de haut; la queue et les crins noirs, et ferré des quatre pieds, sans marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 25 courant ledit cheval n'était pas réclamé, il sera vendu par A. DE ARMAS,
9 nov—3en12 Syndic.

CONDUITS aux épaves du premier district Seconde Municipalité, coin Robin et Annunciation.
Une VACHE brune, tête noire, dos et ventre taché de blanc, queue blanche, marquée J J B sur la cuisse droite; l'oreille gauche coupée du bout et la droite fendue.
Une POULICHE alezan, crinière et queue de même nuance; raie blanche sur la face; pieds de derrière et pied droit de devant blancs; sans marque ni étampe visible.
Si lesdits animaux ne sont pas réclamés le 13 novembre, ils seront vendus par R. Kerrison, encanteur spécial, au coin des rues Baronne et Commune.
P. VAN BUREN,
3 nov—3en10 1er lieut. garde de nuit

Bureau et résidence, rue Baronne, vis à vis le gouvernement.

LE Dr. PEARSON invite ses amis et toutes personnes qui cela peut intéresser, de venir examiner les améliorations qu'il a apportées dans la fabrique des dents artificielles, particulièrement dans celle du ratelier complet. Il a obtenu pour cela le premier prix à l'exposition qui a eu lieu dans l'État.

Les personnes qui désirent se faire mettre des dents artificielles, peuvent les avoir posées à mon établissement, dans le plus bref délai possible, et à des conditions plus libérales que dans aucun autre du Sud.

J'ai eu pour principal objet de faciliter à toutes les classes, le bénéfice des opérations dentales. La grande augmentation de ma clientelle m'a obligé à employer plusieurs bons opérateurs, parmi lesquels se trouve un dentiste français, d'un grand talent. Les créoles le trouveront toujours disposé; ses opérations nonobstant cela seront constamment vérifiées et approuvées par moi.

Les dentistes trouveront toujours chez moi des ratelier de toutes dimensions, en fournissant un modèle exact, ainsi que tous les articles dont ils peuvent avoir besoin.
2 déc—1 an

CENT NÈGRES A VENDRE.
à vendre au dépôt longtemps établi à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade, consistant en domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses, repasseuses, et des travailleurs aux champs. Le soussigné continuera à recevoir du Maryland et de la Virginie des esclaves durant toute la saison. Cet établissement étant le plus ancien de cette ville, les personnes qui ont besoin d'acheter des esclaves feront bien de venir voir ceux qu'il a en vente.
2sept—3m SLATTER & LUCKETT.

MACIS, Muscade & Poivre, en débarquement du navire Sherwood, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
3nov 20, Commune

CHEVALIER SAMUELSTRE.

M. FELIX HOUDONNE offre de fournir pour bal de société, et soirée militaire, des musiciens capables, avec de nouveaux quadrilles français et américains. Il a à sa disposition autant de musiciens que l'on peut en désirer; s'engagera pour des prix raisonnables et s'efforcera de contenter les personnes qui lui accorderont leur confiance. S'adresser au No. 41, rue de l'Hôpital, entre Vieille-Levée et Condé.
9 nov

M. LAHON, Coiffeur, rue Chartres, No. 94, entre Conti et Bienville, fabrique toute espèce de Perruques, Toupets, Bandeaux, Nattes, Frisettes.

Il fait aussi toute sorte d'ouvrages en cheveux, tels que colliers, bracelets, etc. etc.

(*Nota*)—Il offre à vendre en gros ou en détail un très grand assortiment de cheveux longs et frisés, ainsi que 18 douzaines peignes écaille, à nœuds et chignons, à des prix modérés.
9 nov—6m

J. B. ROIRON, COIFFEUR, rue St-Charles No 64, en face de l'église du Rév. M. Clapp. Manufacture de perruques; toupets en tulle cheveu, bandeaux, nattes, frisettes et anchelo-lie. Manière de prendre mesure pour une perruque:
Tour de la tête 21 pouces,
D'une oreille à l'autre, 00.
D'une tempe à l'autre, 00.
Du haut de la tête à la naissance du cou, 00.
D'une tempe à l'autre, 00.

Les personnes éloignées peuvent se procurer des perruques en envoyant leur mesure prise de la manière indiquée ci-dessus; elles seront servie dans le plus bref délai.
8 nov—1 janv

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1847.

L'ANNÉE fiscale de cette institution s'est terminée le 4 octobre dernier; les administrateurs ont déclaré un dividende aux clients de la compagnie de vingt pour cent, sur le montant des primes gagnées, (soit $1,033,745 38) durant l'année, et ont en outre déclaré un sous-dividende de six pour cent, au comptant sur le scrip.

Le scrip existant de l'actif, disponible pour faire face aux pertes, se montait, le 4 octobre dernier, à $912,521 31; somme à laquelle il faut ajouter plus de $190,000 de primes encaissées depuis cette date, et qui est plus que suffisante pour couvrir les polices.

L'agence continue à assurer contre l'incendie, et les risques maritimes et de navigation intérieure.
L. MATHEWS, agent,
Coin Camp et Commune.

N. B. Notice sera donnée lorsque les certificats de scrip seront prêts à être délivrés.
8nov—

RACINES DE PLANTES BULBEUSES DE HOLLANDE.

IMPORTATION DIRECTE.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Ancona, du Havre, une grande collection de plantes bulbeuses, venant des premiers cultivateurs de Hollande, consistant en:
1000 double hyacinthes, en 25 variétés,
2000 tulipes en 9 variétés,
300 crocus en 6 variétés,
1000 iris en 3 variétés,
Lys, Polyanthes, Narcisses, Jonquilles, Couronnes Impériales, Gouttes de Neige, Renoncules, Anémones, Hortenses, Lys de vallée, en 13 variétés; superbes Amaryllis, etc., etc., le tout à des prix modérés.
Wm. DINN,
29 oct 11, Commune.

VINS DE MARSEILLES, Catalogne et autres
65 pipes vin de Catalogne,
67 demi-pipes do,
60 barriques Bergasse et Grousset.
50 do Grousset
100 do Madère, ayant droit au drawback,
8 pipes vieux Madère, de 1ere qualité,
10 barils vin de Porto, do,
45 barils imitation, do,
86 caisses vin du Rhin, supérieur, Johannisberg, Marcobrunner, Laubenheimer, &c.
A vendre par HEPBURN & TURPIN,
5 nov—6f No 31, Vieille Levée.

VIN ROUGE ET BLANC en caisses—25 caisses vieux vin rouge Laffitte;
35 caisses vieux vin rouge Margaux;
100 do do do St-Estèphe;
30 do vieux Bourgogne Chambertin;
415 do vin rouge St Julien;
34 do vieux vin blanc Haut Sauterne, 1822;
15 do do do Hermitage.
En magasin et à vendre par
CHARLES DUFOUR,
3 nov 35, rue Natchez

PIANOS.

LA MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, RUE CONTI, No. 44.—A l'honneur de prévenir leurs nombreux amis que l'un d'eux partira sous peu pour se rendre à leur fabrique de pianos de Paris; il se chargeront des commandes concernant les instruments de musique.

NOTA.—Leur magasin est continuellement assorti d'un grand choix de PIANOS de leur système, qui est reconnu indispensable pour le pays; ils continuent aussi à tenir des pianos de Pleyel et d'Erard.

Les nombreuses affaires qu'ils font les mettent à même de traiter à des prix qu'aucune autre maison ne peut faire.

LOCATION, ACCORDS ET RÉPARATION.
25 juin.

MAGASIN DE TAPIS,
En gros et en détail, No. 23, rue de Chartres.

LES soussignés reçoivent maintenant un assortiment très étendu et du meilleur choix, de toute espèce de tapis, savoir:
Tapis d'Axminster et de velour, qualité supérieure.
Tapis de Bruxelles de diverses qualités, dessin nouveau.
Tapis Ingrains, à triple tissu, double, superfine, fine, etc. etc.
Tapis laine et coton, à bon marché, tapis de Venise, de diverses largeurs et qualités, Baize et toile fleurie pour dessus de table, rugs et paillassons en grande variété, couvertures de tables et de piano, étoffes de crin pour meubles, transparents pour fenêtres, etc. etc. etc.
Toile cirée pour planchers, de diverses largeurs et qualités, dessins nouveaux.
200 pièces de nattes de diverses largeurs et qualités, le tout est offert au plus bas prix du marché par
2 oct—4m A. BROUSSEAU & Co.

SUCRE—130 caisses sucre blanc florette, en débarquement du brick Thomas Street, de la Havane, à vendre par TROMPCHOS & CAMPER,
9 nov 26, rue de la Levée

GOMME BLANCHE TRIÉE. 3 futailles gomme blanche du Sénégal, en magasin et à vendre par CHARLES DUFOUR,
9 nov 35, rue Natchez

COUVERTES FRANCAISES DE GRANIER.—Les soussignés ont reçu en débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:
50 balles couvertes françaises de Granier, 3points;
2 do do do à bis do 8 do;
2 do do do do 10 do
H. DE GOER & RIFFLARD,
9 nov 21, rue des Magasins

PEAU DE VEAU FRANÇAISE—Nous avons reçu et offrons à vendre pour clore une consignation:
2 caisses peau de veau, qualité supérieure.
H. DE GOER & RIFFLARD,
9 nov 21, rue des Magasins

1600 Barils chaux de Thomaston, en débarquement de la barque Louisiana et de la goëlette Santiago, 3me Municipalité, et à vendre par JOHN HAYMAN & Co.,
9 nov au Magasin Rouge, 3e municipalité

25 Barriques et 200 sacs bourre à plâtrier, venant d'être reçus et à vendre par
JOHN HAYMAN & Co.
9 nov au Magasin Rouge, 3e municipalité

PLATS Cotés.—35 barriques plats cotés blanc, à vendre par J. WOODRUFF & Co,
9nov 93, Magasins.

BOTTES, souliers et brodequins—133 caisses actuellement en débarquement du navire Gov. Davis, et à vendre par
G. W. DUNBAR,
9nov 30, Douane

SARDINES A L'HUILE—Reçues par les derniers arrivage—8,000 boîtes et demi boîtes sardines de la nouvelle pêche, de la marque bien connue B Guilloux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
8 nov Rue St-Louis, No. 90.

ABSINTHE—50 caisses absinthe de la marque Sauvajol Bruneton, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
8 nov rue St-Louis, No. 90

P. LONGIS, rue Royale No 115, offre en vente d'importations récentes et directes:
88 barriques vin de Marseille.
20 demi do do
10 quarts Porto do
160 do Madère, do
100 paniers huile 24 onces J. Plagniol.
40 do bouteilles vides.
500 caisses St-Julien, &c.
Un assortiment choisi de vins de Bordeaux, Madère, Xerès et Porto; Brandy, liqueurs, whiskey bouchons, &c.
8nov

Changement de Domicile.
L. CANTIN a transféré son magasin au No. 73 1/2 rue des Magasins.
8 nov

SUCRE—600 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par L. CANTIN,
8nov 73 1/2 rue des Magasins

TABAC—390 balles tabac de Vuelta Abajo et Cuba, capes étripées, à vendre par
8 nov L. CANTIN, 73 1/2 rue des Magasins.

CAFÉ de la Havane—60 sacs café à vendre par
L. CANTIN,
8 nov 73 1/2, rue des Magasins.

A VENDRE par le soussigné:
30 barriques vin rouge Médoc, vieux;
20 do do ordinaire;
50 barils vin blanc Haut Sauterne;
200 caisses vin rouge St Julien;
100 do do Médoc, vieux, bout. dorées;
50 do do do do 1/2 do do;
150 do vin blanc Haut-Sauterne, vieux;
50 do do do 1/3 bouteilles;
200 paniers anisette fine et superfine, de Bordeaux;
30 caisses kirsch Jeanrenaud;
25 do do Berthoud;
30 do marasquin superfin;
100 do curaçao fin et superfin;
50 do eau d'or de Dantzick;
90 do liqueurs superfine de Bordeaux;
19 balles de 30,000 bouchons pointus;
2 do do courts fins;
2 do do longs fins;
1 do do à damejeanne;
1 do do à 1/2 bouteilles.
POUGET FILS,
9nov 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

VÉRITABLE Guignolet d'Anger.—75 paniers et demi-paniers guignolet, à vendre par
AUG. MOLIER,
8nov—10f 90, St Louis.

BOUCHONS—10 balles bouchons fins pointus par balles de 30 m. chaque.
10 balles bouchons fins réguliers par balles de 30 m. chaque.
5 balles bouchons fins réguliers par balles de 20 m. et par sacs de 1,000 et 500 chaque, à vendre par
AUG. MOLIER,
8nov—10f 90, St Louis.

VINAIGRE DE VIN BLANC—25 barils bon vinaigre, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
8 nov rue St-Louis, No. 90

ESPRIT de Thérébentine—90 barils esprit de thérébentine, en déchargement du navire Québec, à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
8nov 20, Commune.

CARGAISON de la goëlette Santiago—900 barils chaux de Thomaston, en débarquement dans la 3me Municipalité, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
No. 11 Magasins Rouges,
5 nov Troisième Municipalité

$20 de Récompense.
PARTI marron le 24 octobre de chez les soussignés, le nègre JACK, alias John Rey Jack, âgé de 27 ans et mesurant 5 pieds 4 à 5 pouces; il parle l'anglais et le français. Il est maçon de son état. Les capitaines de navires et de bateaux sont prévenus de ne pas employer ledit nègre; ils seront poursuivis d'après la loi. La susdite récompense sera remise à quiconque le logera dans une des prisons de la ville ou le ramènera chez les soussignés.
JAMISON & McINTOSH,
10 nov— Magasine, entre Duplantier et Barthelemy.

Salsepareille de Sands.

Pour [illegible] ... Éruptions Cutanées, Boutons, Furoncles, Maux d'Yeux, Douleurs dans les os et jointures, Ulcères opiniâtres, Symptômes de Syphilis, Sciatique, Maladies causées par l'abus du Mercure, Hydropisie et Maladies Chroniques du Système.

ON connait et on apprécie aujourd'hui la Salsepareille de Sands. Cet extrait, recommandé par la faculté, est la préparation la plus énergique de la racine qui ait jamais été employée en médecine. Son action s'étend au système entier. Elle est offerte au public sous une forme très concentrée; la bouteille d'un quart, peut s'étendre dans six fois autant d'eau; la Salsepareille est encore à lors supérieure aux divers préparations de ce nom. Les propriétaires reçoivent chaque jour des témoignages authentiques de la grande valeur curative de ce médicament.

En voici un pris au hasard:
ELIZABETHTOWN, N. J., 15 mai 1847.

MM. A. B. et D. Sands—Je dois à votre Salsepareille la guérison d'une maladie des plus cruelles produite par les humeurs Scrofuleuses, et mon devoir est de rendre hautement justice au médicament qui m'a donné la santé, lorsque tout autre remède avait échoué. La maladie se fit jour d'abord par des boutons et des plaques dartreuses, avec d'horribles démangeaisons. Bientôt mon corps en fut couvert et n'offrait aux yeux qu'une plaie, recouverte de croûtes. Je perdis le sommeil. Le soin de ma santé m'obligea d'abandonner mes affaires. Livré aux médecins, j'en consultai un grand nombre, sans recevoir de soulagement. En désespoir de cause, j'entrai à l'Hôpital de New York, d'où je sortis après un traitement de quatorze semaines, souffrant un peu moins et me croyant en voie de guérison. Au bout de quelques jours, la maladie revint; mes amis m'abandonnèrent, me regardant comme incurable. Ce fut alors qu'on me parla de votre Salsepareille. J'en essayai sans oser en espérer ma guérison. La première bouteille m'enleva toutes les douleurs effroyables qui ne me laissaient de repos ni jour ni nuit; je continuai avec bon espoir, et en m'en servant à l'extérieur pour laver les plaies dont j'étais couvert, je parvins à effectuer ma guérison complète. Maintenant je puis me livrer à ma profession.

Agréez, etc., FRED. DICKEL, Ébéniste.

Pour plus amples informations et détails de cures nombreuses, voir les pamphlets qu'on peut se procurer gratis, chez les agens.

Préparé et en vente par A. B. & D. Sands, droguistes, No. 100, rue Fulton, au coin de la rue William, à New York.

Se vend à la Nouvelle Orléans, chez
NICKLES & Co, 21 Magasins et 40 Canal,
A. OLIVER & Co, Chartres,
J. DUPILHO, Chartres.

Et par les principaux droguistes des États-Unis.
Prix, une piastre la bouteille; cinq piastres les six bouteilles.
1 nov—1an

DANSE ET VALSE.

M. ST MAUR STUART, de New York, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans et Lafayette, qu'il se propose de donner des leçons de danse, en tous genres. Il enseigne les pas les plus en vogue à Paris, avec les modifications nécessaires pour le salon et la petite soirée. Les jeunes élèves, après un cours élémentaire de douze leçons de danse, de valse et de maintien, pourront apprendre la Cachucha, Cracovienne, Zapateado, Domino Noir, Varsovienne, Mazurka, Pas Styrien, Écossaise, Polka Bohémienne, Valse à deux et à cinq temps, Redowa, Quadrilles nouveaux, &c.

INSTITUTIONS.

M. Stuart a déjà consacré seize années de son temps à l'étude de sa profession; il a enseigné plus de deux cents jeunes demoiselles dans une des principales institutions de cet État, ainsi que peuvent le prouver d'honorables recommandations; il s'est toujours étudié à donner à ses élèves la grâce et l'aisance, maintien que réclame l'usage du monde, il peut donc assurer entière sécurité les parens et tuteurs qui lui confieraient l'instruction de leurs enfans qu'il ne négligera rien de ce qui peut les mettre à même de se présenter dans un salon sans redouter la critique. Sa méthode d'enseignement est combinée de manière à faire de la leçon un plaisir plutôt qu'une tâche difficile.

Les classes de danse et de valse ouvriront samedi, 13 novembre, jusqu'au 1er juin prochain, à l'Académie No 95, rue St Charles, entre Perdido et Poydras.

Pour les enfants des deux sexes, les mercredi et samedi, de 3 à 6 heures.

Classes particulières, pour les dames, les mercredi et vendredi, de 10 à 1 heures.

Classes pour les messieurs, tous les soirs, de 7 à 10 heures.

On enseigne la valse en quelques leçons.
1er nov—6m.

ÉCOLE DE DANSE
TENUE PAR
M. & Mme HAZARD.
Rue St Charles, vis à vis la Place Lafayette, entre les rues Girod & Hevia.

M. HAZARD, professeur de Danse, de Paris, et Mme HAZARD, ont l'honneur d'annoncer respectueusement aux Dames et aux Messieurs de la Nlle-Orléans, qu'ils feront l'ouverture de leur ÉCOLE DE DANSE, le quinze novembre courant, et les jours suivants.

Les classes auront lieu les lundi, mercredi et vendredi, de 3 à 5 heures pour les jeunes demoiselles et les enfants; de 7 à 10 heures pour les messieurs. Les leçons particulières prendront, chaque jour, de 8 à 10 heures du matin.

M. & Mme HAZARD se proposent aussi de donner des leçons dans les familles et dans les Pensionnats.

Les Dames qui préfèrent prendre leçon d'une Dame, Mme HAZARD se chargera de cette partie.

En sus des Danses et Valses usuelles, tous les genres de Danses qui sont de mode seront l'objet spécial de l'enseignement, et toutes les Danses de fantaisie recevront les soins de M. et Mme HAZARD toutes les fois qu'on le requerra.

D'après les conseils d'un grand nombre de familles qui ne désirent pas envoyer leurs enfans aux écoles de Danse tenues dans les salles publiques, M. HAZARD a fait construire à ses frais une maison vaste et spacieuse avec une belle salle de bal qui sera réservée exclusivement à ses Élèves et à leurs parents.

M HAZARD étant natif de Paris, et ayant des rapports suivis avec les Professeurs distingués de la capitale, tels que MM. Cellarius, Coralli, Coulon, &c., il sera toujours à même de se procurer, dans le plus bref délai, toutes les nouveautés et changements qui ont lieu dans les salons en Europe.

Pour les conditions, s'adresser à M. HAZARD, comme ci-dessus.

Nouvelle Orléans, le 1er novembre 1847.
11 nov—3m

DANSE ET ETIQUETTE.

Mr. CLISSEY, de retour en ville, annonce aux chefs de famille qu'il commencera ses leçons le lundi prochain, dans sa salle rue Carondelet, No 8, entre les rues Canal et de la Commune. Il y enseignera les danses les plus fashionables, le contredanse, la valse, la polka, la valse redowa, et la valse à deux temps, telles qu'elles sont enseignées à Paris. Il se flatte que les Élèves qu'il pourra former trouveront que ses leçons auront développé chez eux la grâce et l'élégance du maintien.

Dans le désir d'être agréable aux dames dont les familles résident dans le voisinage de Lafayette et à leur requête, M. Clissey a ouvert une Académie de danse, à l'encoignure des rues Melpomène et Prytanée, où il donnera des leçons les mardi et samedi, de 4 heures du soir jusqu'à la nuit.

M. CLISSEY a l'honneur d'annoncer aux Messieurs de cette ville qu'il ouvrira pour eux un cours de danse, de 7 heures du soir jusqu'à 10 heures, dans lequel surtout à ceux qui désirent apprendre en peu de temps, la valse et la contredanse, y seront exercés dans l'emploi d'un mode et seront avant que de ... le grand art de se présenter avec grâce ... Des ... M. Clissey peut invoquer, à l'appui de ce qu'il avance, le témoignage d'une foule de jeunes gens qui l'ont honoré de leur patronage l'hiver dernier.

M. CLISSEY prévient et guérit les étourdissements produits par la valse.
6oct—6m

LIBRAIRIE DE LELIEVRE.
No 210, rue Royale.
Reçu par les derniers arrivages,

UN grand assortiment de livres de prières de fantaisie et de reliures différentes. Livres de piété et de dévotion très variés.

Livres de lecture propres à être donnés pour encouragement à la jeunesse.

On trouve toujours à cette Librairie les ouvrages pour l'étude de la langue française, par Letellier, Noël & Chapsal, Charles Martin, Poitevin, &c., &c., et en général tous les livres élémentaires adoptés dans les maisons d'éducation.

Collection complète de l'ILLUSTRATION, reliée ou brochée.

Abonnement à cette intéressante publication à $6 par an.

Abonnement à l'Écho des Feuilletons à $7 50.
Abonnement au Journal des Jeunes filles, $4 50.
Bibliothèque Magnétique, composée des ouvrages suivants:
L'abbé J. B. L., le Magnétisme et le Somnambulisme devant la cour de Rome, &c.
—— Défense théologique du Magnétisme.
F. Barreau, le Magnétisme humain.
Billot, Correspondance sur le Magnétisme.
Deleuze, Instruction pratique sur le Magnétisme.
Dupotet, Essai sur l'instruction du Magnétisme.
—— Manuel de l'Étudiant magnétiseur.
—— Cours de Magnétisme.
Dupau, Lettres sur le Magnétisme.
Gauthier, Histoire du Magnet. et du Somnambul.
—— Introduction au Magnétisme.
—— Traité pratique du Magnétisme.
Lafontaine, l'Art du Magnétiseur.
Mesmer, Aphorismes.
Puységur, Mémoires.
Ricard, Traité théorique et pratique du Magnét.
Teste, Magnétisme expliqué.
Teste, Manuel pratique du Magnétisme.
Loisson de Guinaumont, Somnologie Magnétique.
Chardel, Psychologie physiologique.

Les personnes qui ont les œuvres incomplètes des auteurs modernes: Al. Dumas, V. Hugo, George Sand, Eugène Sue, &c., édition Belge, pourront les faire compléter en s'adressant à ladite Librairie.

Le sieur LELIEVRE se charge de commissions pour tout ce qui concerne la librairie, les instruments de mathématiques, de physique, de chirurgie, ornements d'église, &c., &c.

Il possède un bel assortiment d'images pieuses, croix et crucifix, médailles, bénitiers, &c., &c.
4 nov—1tj

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public six magasins d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité, à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux-à-vapeur et les chalands.

Magasin de l'Union.—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre-Dame.
Magasin de l'Ouest.—Coin Julie et Foucher.
Magasin du Pélican.—Rue du Commerce, coin Girod et Notre-Dame.
Magasin du Croissant.—Nouvelle-Levée, entre les rues Gaiennie et Suzette.
Magasin du Phénix.—Rue Tchoupitoulas entre St. Joseph et Julie.
Magasin-succursale.—Rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest, à bas prix, dans des salles séparées; d'excellents ouvriers sont constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.
EMERSON, TOURNÉ & Co.,
11oct 158, Tchoupitoulas

TEINTURERIE PARISIENNE,
Rue Condé, 94 et 96, entre St-Philippe et Ursulines, et rue Royale 75, entre Dumaine et Conti.

LE soussigné a l'honneur d'informer les marchands de nouveauté et le public en général, que par suite de la grande clientelle qu'il s'est acquise dans son établissement de teinturerie, rue Condé, il a ouvert un second magasin, rue Royale, No. 75, pour la commodité des personnes qui habitent la Seconde Municipalité, ou l'extrémité de la Première. Vu le grand succès qu'il obtient par ses apprêts à la vapeur, il vient de faire perfectionner sa machine (la seule de ce genre à la Nouvelle Orléans), de manière à pouvoir exécuter tous les apprêts en général par le même procédé que dans les premiers établissements de teinture en France. Les personnes qui ont visité ces établissements sont priées de vouloir bien venir examiner son appareil, elles se convaincront que c'est bien absolument le même dont on se sert dans les meilleures maisons de France. Ceux qui n'ont point encore essayé son travail et qui voudront bien l'honorer de leur confiance auront lieu d'être satisfaits, et ne manqueront pas d'apprécier l'avantage de ce nouveau genre d'apprêts; par ce moyen on évite les trous d'épingles qui sont toujours occasionnés sous vent des déchirures. La promptitude avec laquelle toutes les étoffes sont apprêtées par cette machine à vapeur, permet au soussigné de travailler à une grande réduction de prix tout en garantissant son ouvrage. Il engage donc Messieurs les marchands de nouveautés qui peuvent avoir des étoffes avariées à s'adresser à lui, étant à même de leur offrir les avantages qu'ils ne sauraient trouver dans d'autres établissements de cette ville.

Teinture et nettoyage de toutes les étoffes en général, étoffes en pièces, étoffes d'ameublements, tapis d'appartements, ornements d'églises, costumes de bal et de théâtre; habillemens en général; chapeaux de paille et de panama, ombrelles.—Nettoyage et teinture de châle cachemir en conservant les dessins dans leurs couleurs primitives; teinture pour deuil en 24 heures, garantie bon teint, noir, ... en diverses couleurs.
9juil—6m J. HERICY.

EN débarquement de la barque Delphos, de Bordeaux:
120 caisses cerises à l'eau de vie, de la saison;
160 paniers bouteilles, 30 barils vin blanc;
1000 demi boîtes sardines; 1000 quarts do.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co
28 oct 11 et 15, rue St-Louis

SALSEPAREILLE ...
... de Townsend ...

... bouteille d'un litre; six fois meilleur ... plus agréable et supérieur aux autres; effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

Remède de Printemps et d'Été.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis deux ans, ce remède a opéré plus de 35,000 cures, dont au moins 5,000 dans des cas réputés incurables.

Rhumatisme chronique, plus de 3,000 cas.
Dyspepsie, 2,000 "
Débilité générale 400 "
Maladies de femmes 7,000 "
Scrofule 2,000 "
Maladie du foie 1,500 "
Hydropisie 2,500 "
Phtisie pulmonaire 3,000 "

Et plusieurs milliers de maladies causées par le sang, telles qu'Ulcères, Érysypèles, Boutons, d'Artres, Migraines, &c., &c.

Ces faits peuvent paraître incroyables, mais ils sont garantis par des lettres de médecins et de nos agents dans la plupart des villes des États-Unis. M. Van Buskirk, pharmacien à Newark, New Jersey, nous en a cité plus de 150 dans cette ville seule. A New York, nous pouvons invoquer le témoignage d'un grand nombre d'hommes influens et dont la véracité est au-dessus du doute. C'est le meilleur remède connu pour prévenir la maladie. On peut dire hardiment que, cette année même, il a sauvé la vie à plus de

5,000 enfans,
en les préparant contre les chaleurs de l'été.

G. W. McLEAN, capitaine dans la marine des États Unis, et membre de la législature de New Jersey, nous adresse le certificat suivant:
Rahway, 25 janvier 1847.

Il y a un an, je fus attaqué par l'*Influenza*, et réduit à une grande faiblesse. On me conseilla la Salsepareille de Townsend. J'en pris deux ou trois bouteilles et fus soulagé. Ayant continué jusqu'à ce jour, ma santé est presque entièrement rétablie.
G. W. McLEAN.

En publiant ce certificat et quelques autres de même nature, M. John Jackson, éditeur du *Républicain de Rahway*, ajoute: *Les succès de l'Extrait de Salsepareille du Dr. Townsend sont vraiment merveilleux. Les certificats de M. McLean, du Rev. M. White, bien connus en cette ville, en font foi. La signature de deux hommes aussi intelligens est une forte garantie de l'efficacité de ce remède.*

TROIS CAS DE SCROFULE.

Le certificat suivant prouve que la Salsepareille de Townsend est toute puissante contre l'impureté du sang.

Dr. Townsend.—Monsieur, j'ai le plaisir de vous apprendre que trois de mes enfans, attaqués d'humeurs scrofuleuses, ont été guéris par l'usage de votre Salsepareille. Ils n'en ont pris que quatre bouteilles, et tout a disparu.
Agréez, &c. ISAAC W. CRAIN.
New York, 1er mars 1847. 106, rue Wooster.

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans son commencement; la stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède, lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour; l'énervation cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons en connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

Dr. Townsend.—Monsieur, depuis quelques temps ma femme souffrait d'une débilitation générale du système, et d'une sensation de pesanteur dans le bas ventre. On lui conseilla l'usage de votre Salsepareille. J'appris qu'elle avait produit de très bons effets dans des cas semblables. Elle résolut donc de s'en servir, en suivant vos recommandations. Il n'en fallut qu'une bouteille pour lui rendre la santé.
Agréez, &c. M. D. MOORE, Grande rue.
Albany, 17 août 1844.

AUX MÈRES ET AUX FEMMES MARIÉES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes. Vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, rien ne peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne un prompt plus de vivacité.

En général, les femmes se trouveront bien de l'emploi de la Salsepareille de Townsend. Leur système en reçoit une nouvelle énergie, un peu d'embonpoint, les effets sont prompts et n'entraînent aucune réaction fâcheuse, ainsi que cela arrive trop souvent avec les remèdes nombreux dont on se sert pour réparer les forces.

OPINION DES MÉDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et le regardons comme une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.
H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.
Albany, 1er avril 1845.

Greenport, Long Island

Dr. Townsend.—Monsieur, c'est avec plaisir que je vous apprends que j'ai constaté, dans plusieurs cas tout récens, les meilleurs effets de l'usage de votre Extrait de Salsepareille. Je l'ai moi-même souvent administré: jamais sans produit de résultat. Dans les maladies causées par un affaiblissement des voies digestives, la jaunisse, etc. ce remède a surpassé mon attente. Veuillez m'en envoyer deux douzaines.
Agréez, etc., S. C. PRESTON, M. D.
10 juillet 1846.

DYSPEPSIE.

Aucun médicament n'a jamais autant approché de l'action des sucs gastriques, pour dissoudre les aliments et fortifier les organes digestifs que l'Extrait du Dr. Townsend. Il guérit radicalement tous les cas de dyspepsie, récente ou chronique. Parmi une masse de certificats, signés par des personnes respectables et de bonne foi, nous prenons au hasard.

DEPARTEMENT DE LA BANQUE.
Albany, 10 mai 1845.

Dr. Townsend.—Monsieur, depuis plusieurs années je souffrais de la dyspepsie; appétits d'état, perte d'appétit, chaleurs dans le bas ventre, aversion pour toute espèce d'aliments. J'avais pourvu autant que j'ai pu trouver ... ne votre Extrait ... J'ai essayé de votre Salsepareille. Il y a deux mois, j'ai pu reprendre de ma ... plein de mes courbes ... bon appétit était revenu, et mes aliments étaient digérés.
Agréez, etc., W. W. VAN ZANDT.

Hémorrhoïdes.

L'Extrait de Salsepareille n'est pas moins efficace contre cette douloureuse maladie, que contre les maladies et vices du sang, la dyspepsie, etc. En voici la preuve:

Dr. Townsend.—Monsieur, les effets de votre Salsepareille sont vraiment merveilleux. Depuis huit ans, les Hémorrhoïdes m'ôtaient tout espoir, mes souffrances étaient sans espoir de guérison. Encouragé par le rapport de votre Extrait, je me décidai à en essayer, et j'ai le bonheur aujourd'hui d'être radicalement guéri. Faites de ce certificat l'usage que vous voudrez, et envoyez moi les six bouteilles que vous m'aviez convaincu.
JOHN HALL, 49 rue Fulton.
New York, 6 juillet 1846.

RHUMATISME.

Des cures merveilleuses ont été opérées par l'Extrait de Salsepareille. La maladie a cédé, même dans les cas chroniques, ou les membres étaient enflés et où les douleurs semblaient partir des os.

Dr. Townsend.—Monsieur, une douleur rhumatismale, ayant son siége dans la jointure du genou, me retenait depuis longtemps au lit. Les premiers médecins n'avaient rien pu pour me soulager. L'usage d'une seule bouteille de votre Salsepareille m'a guéri; je n'ai plus de la maladie que le souvenir.
ASHBELL WALKER, 22 rue Daniels
Albany, 2 janvier 1845.

Le certificat suivant est de M. Seth Terry, un des avocats les plus respectables de Hartford, dans le Connecticut.

Dr. Townsend.—J'ai fait usage d'une bouteille de votre Salsepareille, qui a produit un excellent effet sur une douleur de Rhumatisme chronique à la quelle je suis sujet depuis une chute qui m'est arrivée il y a quelques années. Envoyez m'en deux bouteilles, aux soins du Dr. Seymour. J'ai parlé de votre Salsepareille à nos meilleurs médecins, qui tous la recommandent.
SETH TERRY.
Hartford, 12 mars 1845.

Préparé et vendu par S. P. TOWNSEND M. D., No. 126, rue Fulton, à New-York.

Nouvelle-Orléans, en vente chez
J. WRIGHT, Seul Agent,
27 août—1an rue de Chartres 151

CORS! CORS!

A CEUX QUI SOUFFRENT—M. R. Simmons qui s'est fait avantageusement connaître comme pédicure, dans les principales villes d'Angleterre depuis dix ans et plus, offre à ceux qui souffrent de cors ou autres excroissances de même nature de leur donner un soulagement positif et durable. Après avoir consacré tout son temps et toutes ses applications à ce sujet d'étude, il a inventé une petite râpe chimique, à l'aide de laquelle il peut garantir de réduire en poudre, sans causer de souffrance, la callosité la plus dure et la plus opiniâtre. Cette méthode évite le danger des coupures et de l'emploi des caustiques. L'essai de cette râpe suffira pour que les plus incrédules ne se hasardent pas à la confondre avec les moyens qu'emploie le charlatanisme de nos jours. A l'appui de cette invention, M. R. Simmons peut invoquer et fournir le témoignage de personnes des classes les plus respectables en Angleterre. Chacun peut se servir sans difficulté de ce petit instrument. Ces râpes sont à vendre à la pièce ou à la douzaine. S'adresser, pour M. R. Simmons, par écrit, boîte B., No. 165, à la poste, en donnant son adresse exacte.
15 oct—30f

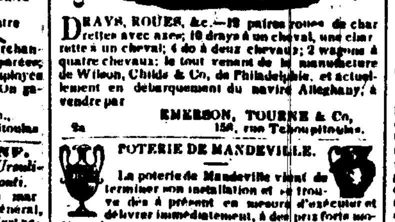

CHARRETTES. ROUES, &c.

DRAYS, ROUES, &c.—18 paires roues de charrettes avec axes; 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval; 4 do à deux chevaux; 2 wagons à quatre chevaux: le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany, à vendre par
EMERSON, TOURNÉ & Co,
9a 158, rue Tchoupitoulas.

POTERIE DE MANDEVILLE.

La poterie de Mandeville vient de terminer son installation et se trouve dès à présent en mesure d'exécuter et délivrer immédiatement, à des prix forts modérés, les commandes de tous genres que le public voudra bientôt adresser.

Grâce au choix d'une terre de qualité supérieure, à la réunion des meilleurs ouvriers qui aient encore paru en Louisiane, et aux soins apportés dans tous les détails de cet établissement, les poteries de Mandeville surpasseront toutes les produits de même espèce par la finesse de leur grain, la dureté et la solidité de leur pâte, la beauté des vernis; elles l'emportent surtout par le goût et la distinction de leurs formes, mérite jusqu'à ce jour trop négligé dans ce genre d'industrie.

Les directeurs de cet établissement se sont mis en mesure de satisfaire aux nécessités les plus variées. Aux jardiniers et horticulteurs, ils offrent tous les échantillons de pots à fleurs ordinaires et d'une qualité inconnue jusqu'à présent, ainsi que des vases de forme antique, italienne, et des modèles les mieux choisis.—Aux ménages ils présentent l'assortiment de tous les ustensiles de table et de cuisine, résistant parfaitement au feu.—Enfin, à MM. les architectes, ils soumettent tous les articles de construction et de décors, tels que potiches pour toutes, carreaux émaillés, dalles creuses pour citernes, socles, lampes parisiennes pour salons, guéridons, &c. &c.

S'adresser à MM. de la Bretonne & Co., à Mandeville (La.) ou au Magasin du Dépôt, à la Nlle-Orléans, sur le Vieux Bassin.
8oct

HUILE D'OLIVE.—1000 jarres huile reçues par le brick Mercedita, de Barcelone, à vendre par
J. F. BRECIER & Co,
7oct 54, Vieille Levée.

VINS FINS—A vendre en débarquement du navire français Emilie:
200 caisses Margaux; 100 do St-Julien;
100 do St-Estèphe; 100 do Latour;
100 do Haut Brion. Ces vins sont en bouteilles, cachets dorés, représentant le général Taylor, à cheval avec l'inscription Palo Alto, Resaca de la Palma et Buena Vista.
J F BRECIER & Co,
19 oct 54 Vieille Levée

CHAMPAGNE.—80 paniers de qualité supérieure à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,

... Succession ...

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—No ... En vertu d'un ordre de vente daté du 21 septembre 1847, et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 12 novembre 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de tous les droits, titres et intérêts du défunt, Samuel Aiden, à la propriété dont suit description, savoir:

... (fragment at top of column: ... à l'adjudication de ... Tous les droits, titres et intérêts du défendeur à la moitié indivise d'un certain billet de Wm L. Hodge, à l'ordre de ... No ... Royale, à l'adjudication de ... pour garantir le paiement de deux billets souscrits par lui ... sa Mad. Ranson ... l'autre en celle de Clark Woodruff.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
11nov—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans.)

Succession de feu Samuel Aiden, décédé.

1o Une certaine portion de terre située dans la paroisse d'Iberville, en ce qu'il est, Q. S. O. de S. 90 dans le T. No 9, contenant 160 acres de terre.
2o Une autre portion située dans la même paroisse, Q. N. E. de S. No 27, T. No 9, R. No 2, contenant 161 acres.
3o Une autre portion de terre située dans la même paroisse, désignée sous le lot No 3, S. No 27, T. No 9, R. No 2, contenant 160 acres.
4o La moitié indivise de la moitié Sud S. No 22, T. No 9, R. No 3, contenant 120 acres.

Lesquelles portions de terre ont été transférées par G. S. Walterson à Wm. Smith, par acte au rapport de J. R. Marks, notaire, en date du 2 janvier 1837.—Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
11 oct—3en20 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de Félix Connolly.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No. 31—En vertu d'un writ de fieri facias contre Sarah Connolly, épouse du Dr. Antonnieth et à moi adressé par l'hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 12 novembre 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

L'esclave nommée THEREZA, âgée d'environ 13 ans, saisie dans la dite affaire.
Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
11 oct—3en20 Shérif de la paroisse d'Orléans

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans, No 1036.—Pierre Michel vs. James C. Wilson, tuteur ad hoc du mineur Alexandre Norris Harrod.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus et du concordement des parties y intéressées, je procéderai le samedi 13 novembre 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de

L'esclave nommé JEAN, âgé d'environ 33 ans, saisi dans la dite affaire.
Conditions: Comptant.
JOHN L. LEWIS,
9 nov—1tj Shérif de la paroisse d'Orléans.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No. 1431—Charles Meyer Jr vs Richard Fowler et alone S. G. vs Richard Fowler.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District, de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 14 novembre 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de

La chaloupe Charles Meyer, Jr, d'environ, ses agrès, et apparaux, telle qu'elle se trouve maintenant au nouveau bassin.
Saisie dans ladite affaire.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
6nov—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 365.—J. J. Lenard exécuteur testamentaire de Mme Plauche vs. J. B. B. Plauche.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 13 novembre 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des propriétés ci-après décrites, saisies dans ladite affaire, savoir:

Un lot de terre situé rue St Claude, entre les rues du Quartier et Esplanade, dans la Municipalité No 1 de cette ville, mesurant, en pied américain, environ 30 pieds de face à la rue St Claude, sur 140 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française;

Sur lequel lot il existe une maison faisant face à la rue, briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, cuisine, &c.

Un autre lot de terre contigu au précédent, et mesurant environ 30 pieds, mesure américaine, sur la rue St Claude, sur 140 pieds (mesure française) de profondeur, entre lignes parallèles, sur lequel lot il existe un bâtiment en briques, galerie, à quelques pieds de distance de la rue, avec un jardin devant, cuisine, &c.

Un nègre nommé ISAAC, âgé d'environ 40 ans, quelque peu perclus des pieds; sa femme ... âgée d'environ 35 ans, domestique de maison et ses sujets avec ses deux enfants nommés NELSON, griffe âgé d'environ 7 ans, et LOUIS, d'environ 14 mois.
Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS,
12oct—3en20 Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Dans l'affaire de l'État de la Louisiane vs la Compagnie de la Banque de l'Échange d'Orléans.

PARDEVANT la Cour de District de la Nlle Orléans.—Présent l'honorable juge A. M. Buchanan.—Sur motion de M. L. Peirce, conseiller de J. W. Smith et Thomas J. Durant, ... et considérant que ... de la Banque de l'Échange ... sur le ... réglement ... le 17 juillet de 1847.

En conséquence il est ordonné par la Cour, que publication ... dans ... les jours ... produire à la cour ... de la Banque ... en ... de ... de la cour ... Extrait des minutes.
1 nov—3en10 J. O. CHALON, dép. greffier.

Succession de Chs R. Coutard.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons, s'ils en ont, pourquoi le Tableau de distribution présenté par A. Couvertie, curateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, lesdits raisons ... compte.
Par ordre de la Cour, EMILE BORDELON
1nov Dép. Greffier.

Succession de feu John Springer.

AVIS est par le présent donné à toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feu John Springer, de les présenter sans délai, et toutes personnes qui sont redevables à ladite succession, de payer ... à Julia ... domicile de ... dans la ville de Lafayette rue Tchapitoulas, ... Nouvelle Orléans, rue Tchapitoulas, près la rue St James.
JULIANA SPRINGER,
Ad. de la succession de feu John Springer.
6 nov—10f

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—Seconde Cour de District de la Nlle Orléans—Pierre Auguste Bertrand vs ses créanciers et les créanciers de Bertrand de Nantes.—No 1063. Après lecture et enregistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné que les créanciers de Pierre Auguste Bertrand ... entre ... et ... vendredi ... novembre ... à 10 heures A. M., pour prendre en considération les affaires du dit pétitionnaire ... et dans l'intervalle toutes procédures contre leurs propriétés et leurs personnes sont suspendues. Et il est de plus ordonné que William Andry, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1847.
(Signé) E. A. CANON.
Pour copie conforme, Bureau du greffier, 13oct.
(L. S.) EMILE BORDELON,
14 oct—30en30 Député Greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Louisa Garnier, femme de Jean Petit, son mari.—No 932.—Jugement rendu le 13 septembre 1847; cette cause étant appelée aujourd'hui par consentement des parties, présents J. H. Rabrieux, pour la demanderesse, et J. Lisbony pour le défendeur, les témoignages et plaidoiries entendus, la Cour étant satisfaite que les allégations contenues dans la pétition sont pleinement justifiées, il est en conséquence ordonné décrété qu'il y ait jugement de séparation de propriété entre la demanderesse Louisa Garnier et le défendeur Jean Petit, son mari, et que ladite demanderesse Louisa Garnier recouvre dudit défendeur Jean Petit, son mari, la somme de mille dollars, avec de privilége ainsi que les priviléges et hypothèques conservés par la loi en pareille cas; et il est de plus ordonné par la Cour que l'ameublement apporté en mariage par la demanderesse, et évalué à la somme de trois cents dollars, soit décrété être sa propriété paraphernale.
Signé le 17 septembre 1847.
E. A. CANON, Juge.
Pour copie conforme, le 13 octobre 1847.
EMILE BORDELON,
14 oct—3en30 Dép. Greffier.

Succession de Willard Arnold.

ATTENDU qu'Enoch Arnold a ce jour présenté une pétition à la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, afin d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Willard Arnold, décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire les raisons dans dix jours, à dater de la première publication du présent avis, pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande dudit Enoch Arnold.
Par ordre de la Cour, ce 8 novembre 1847.
8 nov—3en10 P. LEBLANC, greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour de Second District de la Nouvelle Orléans.—Louise Reichert contre Mary-Ann Rose, son époux.—No. 1089.—Jugement rendu le 26 octobre 1847.—Sur motion de J. F. Canonge, avocat du demandeur, et sur la production de preuves à l'appui des allégations consignées en la pétition. La Cour trouvant ces allégations suffisamment justifiées, ordonne et décrète que le jugement par défaut rendu le 25 septembre dernier (1847) soit actuellement confirmé; et qu'il y ait jugement dans cette affaire, en faveur de Louis Reichert, le demandeur, et contre la défenderesse Mary-Ann Rose, sa femme, que les liens de mariage existant entre les parties ainsi que les obligations qui en résultent, sont annulés par le présent et pour toujours dissous; et il est de plus ordonné que la défenderesse paie les frais du procès.
Signé le 26 octobre 1847.
E. A. CANON, Juge.
Pour copie conforme, Bureau du Greffier, ce 26 octobre 1847.
EMILE BORDELON,
29oct—3en30 Dép. Greffier.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans.—Attendu que H. Rutter a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession vacante de feu Thomas Patten, décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
3 nov— THO. C. POOLE, greffier

LES consignés offrent en vente, d'importation directe, de Rotterdam:
Vins fins du Rhin—15 caisses Heidesheimer,
14 do Marcobrunner;—8 do Hochheimer,
7 do Johannisberger;—9 do Steinberger,
6 pipes sup. genièvre de Schiedam.
25 quartauts vinaigre;—30 ... eau de Cologne.
1ernov WYLIE & ROMAIN,
... Bienville.

AUX HABITANTS ET RAFFINEURS DE SUCRE.

LE soussigné vient de recevoir quatre cents barils de NOIR ANIMAL granulé, des différentes finesses de grains nécessaires aux sucriers et raffineurs. L'expérience a prouvé que ce noir ne le cède en rien à la qualité de tout autre qui se consomme dans les États Unis, et il le vend avec entière garantie.

AUSSI—Un grand assortiment de Cinquet l'huile, et de Sucre à écrire, bleus et autres. Conditions très en ... aux prix de ...
10déc—1an W. E. THOMPSON,
26, rue Gravier

LIMONS! LIMONS! à vendre par
D. LANATA,

Succession de ... Alden, décédé ... PAR ...
... Samedi 13 novembre 1847, à midi, rue St-Louis, entre ... lot de ... à ...
... Conditions: ... comptant et le balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction ... avec hypothèque spéciale sur les dites propriétés.
12 nov—6

Riche mobilier, & Curiosités.
PAR BEARD, CALHOUN & CO.
P. E. LAVEY, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, vendredi 17 courant, immédiatement après l'arrivée du char de la ville de 11 heures, les meubles suivants, de fabrication nouvelle, à la demeure de feu G. Eyre, à Carrollton:
2 sofas, 2 bergères, 2 douzaines belles chaises en acajou, 1 table ronde à dessus de marbre, 1 pendule et ornements, 1 paire lampes astrales, 9 paires chandeliers dorés à 3 branches, 2 grands miroirs, 2 paires corniches de croisées, 4 belles peintures à l'huile, 1 bibliothèque, 1 side board à dessus de marbre, 1 doux. chaises en acajou, 1 paire tables à jeu, 2 beaux tapis de Bruxelles et de Riez, un tapis d'escalier, verres, porcelaines.
Conditions: comptant. 12 nov

PAR ANTHONY FERNANDEZ,
Encanteur.
Bureau, rue Toulouse, 27.

SAMEDI, 13 du courant, à la Bourse St Louis, à midi, il sera vendu la quarteronne créole nommée ELANNE, âgée d'environ 24 ans; un peu cuisinière, également un peu blanchisseuse; bonne gardienne d'enfant, engagent parfaitement et bien, bonne domestique de maison, garantie des vices et maladies prévus par la loi, à l'exception qu'elle se dérange parfois en buvant un peu.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à six mois en billets endossés à satisfaction avec hypothèque.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par Lebouy, notaire. 12nov

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
(Encanteur.)
Bureau, rue Toulouse, No 27.

SAMEDI prochain, 13 du courant, à la Bourse St Louis, à midi, il sera vendu:
Le jeune nègre SEVERIN, âgé d'environ 20 ans, bon domestique de maison et commissionnaire, et s'entendant parfaitement aux soins d'un ménage, garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant L. T. Caire, notaire, aux frais de l'acquéreur. 9nov

Pour le compte du gouvernement des États-Unis.
PAR THOMAS & SPEAR, encanteur,
67, rue des Magasins, au 1er.

SAMEDI 13 novembre, il sera vendu à 10 heures, aux entrepôts des États Unis et à la pointe de Fleret, en cette ville, pour le compte des États-Unis, par ordre du major W. Stewell, agissant comme C. S. les articles suivants:
1 barrique jambon, 737 liv.
141 boîte de riz, 20 rbi do
1797 do biscuits, 137 381 do
Conditions, comptant.
N. B.—La vente commencera au No. 112, rue des Magasins.
10 nov

Succession de John Harvey.
PAR J. L. BEELMAN, Encanteur,
Bureau No 24 Arcade de Banks.

EN VERTU d'un ordre de l'honorable Cour du Second District de la Nlle-Orléans, en date du 4 novembre 1847, il sera vendu à l'encan, samedi 20 novembre 1847, à midi, au No 25 rue de la Levée, pour le compte de ladite succession, un grand assortiment d'outils et autres objets nécessaires à une fonderie de cuivre ou pour boutique de ferblantier;—aussi une grande quantité de feuilles de fer, cuivre et un assortiment de ferblanterie, et différents autres articles.
Conditions: comptant. 10 nov—1f

Vente de 36 lots de Terre
Dans la Municipalité No. Trois,
Provenant de la belle propriété de M. A. PIERNAS divisée en terrains, propres à bâtir.
Vente sans réserve et billets sans endosseurs.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 25 novembre 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, la belle propriété de M. A. Piernas, divisée en 36 lots de terre de 24 à 41 pieds de face, à l'exception des lots qui se trouvent sur le prolongement des rues dont l'ouverture a déjà été décrétée par le Conseil.

Ces lots font face à la rue de France, et sont compris entre les rues Moreau et le Rail-road du Golfe du Mexique, le tout conformément au plan qui sera exhibé à la vente.

L'élévation, bien connue de cette propriété, et la facilité de s'y rendre par les omnibus qui doivent bientôt rouler jusqu'au Magasins à Tabac, devront particulièrement fixer l'attention des acheteurs.

Termes et conditions—Un quart comptant, la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets sans endosseurs, portant hypothèque spéciale sur les dits lots.

AUSSI:
Deux lots de terre, situés rue Casacalvo, entre les rues Clouet et Louisa, vis-à-vis la propriété de M. Jules Fink, et désignés par les Nos. 14 et 15, selon le plan dressé par Zimpel, ... en date du 14 mars 1836 et déposé en l'étude de T. Seghers, alors notaire public.

Le lot No. 14, mesure 34 pieds 3 pouces de face à la rue Casacalvo, sur une profondeur de 150 pieds sur la rue Louisa; Le lot No. 15, mesure 31 pieds 3 pouces de face à la même rue, sur une profondeur de 150 pieds et 10 1/2 pouces; le tout mesure anglaise, avec les maisons en bois à deux appartements, galeries, cabinet, &c. &c.
Conditions—Les termes que ci dessus. 10 nov

Terrains de valeur sur la rue des Français.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

IL sera vendu samedi 13 novembre 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,
Un beau terrain formant l'encoignure des rues Français et Morales, et mesurant, au pied américain 32 pieds de face à la rue des Français, sur une profondeur de 96 pieds et 11 pouces et faisant face à la rue Morales ... Conformément à un plan dressé par A. d'Hemécourt, en date du 5 novembre 1847. Les bâtiments ... les deux rues sont en briques et ...

Termes et conditions—Un quart comptant, la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets seront divisés par coupons et porteront hypothèque spéciale sur ledit lot.

L'acte de vente pardevant V. Foulon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8 nov

TERRE A SUCRE DE GRANDE VALEUR
Vente sans réserve pour opérer un partage.
PAR N. VIGNIE,
Encoignure Passage de la Bourse et rue Conti,
Nov. 26, 3e et 5e.

SAMEDI, 27 novembre 1847, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis, la propriété suivante:

VINGT DEUX ARPENS DE TERRE faisant face au fleuve sur une profondeur de 40 arpents, située dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du Mississippi, 7 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, et connue sous le nom de la Pointe à la Roche. Cette terre convient parfaitement pour la culture de la canne et se trouve située dans une partie de l'État où les gelées sont généralement peu à craindre.

La profondeur varie de 20 à 25 arpents, le reste est une prairie haute qui donne un excellent pâturage pour les animaux.

Il y a à peu près 20 arpents de défrichés.

Les communications avec la ville sont fréquentes et faciles en toutes saisons, les personnes qui voudront se rendre ... la terre ...

Un plan de la propriété sera déposé chez M. N. Vignie.

Termes—1/3 comptant, la balance à 1 et 2 ans, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et portant hypothèque sur la propriété.

Les billets seront divisés par coupons.
6 nov—1tj

Succession de Robt. Van Rensselaer.
PAR SYKES & HYDE,
A. DAVALL, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour du Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 novembre 1847, il sera vendu jeudi, 25 du courant, à dix heures du matin, au No. 5 rue de la Nouvelle-Levée, pour le compte de la dite succession: eau de vie, genièvre, vins, liqueurs, whiskey, café, en sucre, savon, sucre, cigares, épices, huile, sel, et une variété d'articles de détail à quantité.

Conditions de la vente: $300 et au dessous, comptant, au dessus sixieme jours de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 11 nov—

VENTE DE SUCRERIE, NEGRES, &c.
Pour opérer un partage entre la succession de Pierre Marin et celle de Raymond Fagot.

EVARISTE MARIN administrateur de la succession de Pierre Marin, vs.

ELISABETH ALPUENTE, veuve de Raymond Fagot, administratrice de la succession de son dit mari.

AUCTION EN PARTAGE:
Pardevant l'honorable Cour de District, pour le Second District Judiciaire de l'État de la Louisiane, siégeant dans la paroisse Saint-Bernard.

EN vertu d'un ordre de vente en date du 25 octobre 1847, et à moi adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire de cet État pour la paroisse Saint-Bernard, dans le procès ci-dessus,

Je procéderai à la vente publique, à la Bourse St Louis, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le samedi 4 décembre 1847, à midi, pour le compte desdites successions,

D'UNE HABITATION ETABLIE EN SUCRERIE, située dans la paroisse Saint-Bernard, à deux milles du fleuve Mississippi, mesurant 10 arpents de face de chaque bord du bayou aux Boeufs, sur une profondeur ordinaire de 40 arpents des deux côtés dudit bayou, formant une superficie de 800 arpents.

Il y a sur ladite Habitation 350 arpents de terre cultivée en cannes, maïs et fèves; 140 arpents de souche de cannes, et des cannes suffisamment pour planter environ 30 arpents. Par le moyen d'une machine à dessécher, on pourrait cultiver environ 250 arpents de terre de plus.

Cette Habitation peut facilement être agrandie, des habitants voisins possédant de petits lots de terre dont on pourrait faire l'acquisition.

Il s'y trouve une maison de maître toute neuve, une sucrerie avec équipage, moulin, purgerie, magasin à mais, hangard à fourrage, écurie, hôpital, cuisine, pigeonnier, poulailler, cabanes à nègres, moulin à grue, une grande bâtisse pour y mettre les charrettes à l'abri; en un mot, cette habitation est parfaitement installée, ayant toutes les bâtisses nécessaires à son exploitation.

Ensemble 410 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Sept charrettes à cannes fortes, du Nord, toutes neuves, charrues, pelles, pioches, haches, &c.

15 mulets et deux chevaux créoles.

4 vaches, un taureau et 9 paires de bœufs.

Et les 18 esclaves suivants, savoir:
Monroe, nègre âgé d'environ 40 ans; Ben, 24 ans; Southey, griffe, 37 ans; Sterling, nègre, 34 ans; Reuben, 41 ans; Thompson, 33 ans; ... 30 ans; Tom, 32 ans; Anson, 40 ans; Crispin, 30 ans; Louis, mulâtre, 44 ans; Philippe, nègre cocher, 24 ans; Louis, négresse, 34 ans; Lucie, négresse, 40 ans.

Le tout sera vendu en un seul lot, aux conditions suivantes, savoir:

1o. L'acquéreur, en déduction du prix de la vente, assumera le paiement d'une somme de $10,000 due à la Banque de l'Union de la Louisiane, sur le crédit d'actions, laquelle dette est garantie par hypothèque spéciale sur la dite propriété, et payable, le 1er juin prochain, renouvelable d'après la charte de la dite Banque;

2o. Sept mille piastres que l'acquéreur pourra, à sa volonté, payer comptant, ou dont il pourra prendre le paiement d'année en année jusqu'au 15 juin 1849, moyennant un intérêt annuel de 8 p. 100, qui devra être payé chaque année, à partir du jour de l'adjudication.

3o. Sept mille piastres dues à M. Pierre Burgat, en vertu d'une obligation hypothécaire consentie par acte au rapport d'Octave Deuseau, alors juge de la paroisse Saint-Bernard, en date du 20 juin 1845, laquelle obligation quoique échue au 20 juin 1845, est exigible jusqu'au 15 juin 1849, avec un intérêt payable annuellement, à raison de 8 p. 100, à partir du 15 juin 1847, jusqu'à laquelle époque les intérêts ont été payés, et le paiement de laquelle dette devra être assumé par l'acquéreur.

4o. 4,000 piastres comptant, et la balance du prix payable en quatre paiements égaux de un, deux, trois et quatre ans, en billets endossés à satisfaction des vendeurs, portant hypothèque spéciale sur la propriété, et payable avec intérêt de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement, à dater du jour de la vente; lesquelles hypothèques seront conservées jusqu'à la consommation du paiement des billets.

Les actes seront passés par le Recorder de la paroisse St Bernard.
(Signé) P. MARIN,
20 oct—3lf Administrateur.

CHAUX DE THOMASTON—En débarquement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
15oct 11, Magasins Rouges, 3e Municip.

... à l'encan ...
PAR CARMAN & CHRISTY.

VENDREDI, 19 courant, à 4 heures 1/2, il sera vendu, rue St Joseph et Urquhart, pour le compte de qui il appartiendra,
15,000 perches à cercles de barriques plus ou moins.
Conditions—Comptant. 11nov

PAR J. B. BLACHE, Encanteur.

IL sera vendu vendredi le 12 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti No. 23,

Un bel assortiment de linge fait parmi lequel: chemises de mérinos de tricot et de coton, à devant de toile, paletots de drap, et de couverte, gilets de cachemire, &c.

Immédiatement après pour clore un compte: chapeaux de dames, rubans, fleurs, &c. 11 nov

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.

VENDREDI 12 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu au No 8, rue de l'Échange, près de l'encoignure Canal, par ordre de l'honorable Troisième Cour de District, les articles suivants appartenant à la succession de G. Vegel:

Une montre en or, avec chaîne et chaîne de sûreté, une épinglette en or montée en diamants; trois comptoirs de marchand, une quantité de livres français, anglais et allemand, et un lot de meubles.
Conditions: comptant. 10 nov

Eau-de-vie, Sardines, &c.
PAR J. B. BLACHE & Co

VENDREDI 12 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu à leur magasin d'encan, No 29 rue de la Vieille Levée, pour clore différentes consignations:
9 demi-pipes et 12 quarts pipe eau de vie franc.
12 barils et 60 quarts pipe eau de vie de preuves.
60 caisses sardines en demi boîtes.
50 barriques et 50 demi barriques vin de Marseille, marque Bergasse, ayant droit au drawback.
11 nov

Gin, Vin, Eau de Vie, The.
PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.

VENDREDI, 12 courant, à 11 heures et demie, il sera vendu sur la levée, au No. 5, entre Toulouse et Hôpital, les articles suivans, pour clore une consignation:
6 Pipes genièvre de Hollande, 7 quarts de barriques eau de vie.
6 do Madère, 4 do do Porto.
75 demi boîtes thé Poucheng, 16 do do imperial.
30 do do thé poudre à canon.
100 caisses moutarde. 11 nov—3

VENTES A L'ENCAN.

Pipes à Eau.
PAR J. B. BLACHE & CO. Encanteurs.

SAMEDI, 13 du courant, il sera vendu, à 4 heures et demie de l'après midi, sur la Levée, en face de la rue Hôpital,
82 pipes à eau, en débarquement du navire J. N. Cooper.
Conditions: Comptant. 12 nov

PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Passage de la Bourse, No. 22.

Vente renvoyée.

IL sera vendu samedi, 13 novembre 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis
PAULINE, négresse créole, âgée d'environ 35 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière, couturière et gardienne d'enfant, sujet propre et de bonne volonté, garantie sous tous les rapports.
Conditions—1/3 comptant, et la balance à 4 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque. 12 nov

Pore de choix.
PAR CARMAN & CHRISTY, Encanteur,
Bureau No. 60, rue des Magasins.

SAMEDI, 13 courant, à 10 heures précises, il sera vendu à l'inspection de Bozant, pour le compte de qui de droit:
433 caisses pore choix.
Conditions—comptant. 12 nov

Succession de Charles LaBedoyère Hachet Hermon.
PAR S. GUINAULT,
Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 11 octobre 1847, seront vendus à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, en cette ville par S. Guinault, encanteur, le samedi 20 novembre 1847, à midi précis, et les jours suivants si la vente n'était pas achevée le même jour,

277 LOTS DE TERRE
dépendant de la susdite succession, situés près de la maison Clarke, au faubourg Tremé, dans la Municipalité No 2, et provenant de la division en était faite conformément à un plan dressé par Allou d'Hemecourt, arpenteur, et exhibé à la Bourse jusqu'au moment de la vente.

Termes et Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés, garantis par hypothèque et portant 8 pour cent de l'intérêt après échéance.

Les actes de vente se passeront aux frais des acquéreurs pardevant Lucien Hermann, notaire, No 21, rue Royale. 21oct—1tj

Succession de Francis Castillo.
PAR PIERSON & BONNEVAL,
Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, le samedi, 13 novembre 1847, à midi, à la Bourse St Louis, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 27 octobre 1847 et pour le compte de ladite succession, les esclaves ci après décrits:

JOE ou JOSEPH, nègre âgé d'environ 40 ans.
AIMEE, négresse âgée d'environ 35 ans, ménagère.
Conditions:—Un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction du curateur, portant hypothèque sur les dits esclaves et intérêt à raison de cinq pour cent par an à partir de la vente.

Actes de vente pardevant Ant. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
29 oct—3 en 13j

Succession de dame Jeanne Gondlihomme, épouse de feu P. M. Bouecq.
PAR N. VIGNIE,
Bureau, encoignure Conti et passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi, 13 novembre 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 27 octobre 1847, la propriété suivante, appartenant à ladite succession, savoir:

Un bel lot de terre situé au faubourg Tremé, situé dans l'îlet compris par les rues Orléans, St Pierre, Marais et Villeré et désigné par le No 3 du plan dressé par ... mesurant ... de face sur la rue ... du plan ... 1844, et déposé en l'étude de Jules Mossy ...

Termes et Conditions—...

L'acquéreur assumera ... et ...

AUSSI:

Le même jour à 5 heures de l'après midi, il sera vendu sur les lieux, rue d'Orléans, en face ... chez Trême, les meubles et autres effets mobiliers appartenant à ladite succession.
Conditions, comptant. 10oct—4en30

Succession de John Gill Brown.
Propriété de rapport, rue des Nayades.
PAR BEARD, CALHOUN & Co,
P. E. LAVEY, Encanteur.

MARDI, 30 novembre, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable E. A. Canon, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 octobre 1847; la propriété foncière ci après désignée, appartenant à la succession de John Gill Brown, savoir:

Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désigné sous le No. 3, formant l'encoignure Nord Est des rues Gallatin et Nayades, ayant 40 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue des Nayades, sur 80 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Calliope; borné du côté Sud par le terrain No. 2, et du côté Est par le terrain No. 4, selon un plan dressé par Hugh G. ..., et déposé dans l'étude de Jules Mossy, notaire—Les améliorations consistent en une maison double, en bois, &c. &c.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant H. Lucas, notaire, aux frais de l'acquéreur. 21oct—16n30j

Succession de Laurent Chesse.
Vente sans réserve pour opérer un partage entre les héritiers.
PAR N. VIGNIE.

IL sera vendu jeudi, 18 novembre 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,
UN TERRAIN situé en cette ville, rue Bourbon, entre les rues Dumaine et Philippe, le dit lot de terre mesure 33 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 122 pieds sur la ligne qui le divise de la propriété ci devant B. Cucullu, et sur la ligne qui le divise de la propriété ci devant D. Martin, changeant la direction à 51 pieds de profondeur, va continuer une ligne de 12 pieds huit pouces perpendiculaire à la propriété des héritiers Dupre, de laquelle le dit lot est séparé dans le fond par une ligne de 35 pieds 9 pouces; ensemble la maison en brique de quatre appartements avec galerie, cabinet, haut et dépense et cave, annexe cuisine en brique, chambre à repasser, chambres à domestique, hangar pour laver, puits en briques, latrines, water works, cuve &c. &c., et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions:—Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur la dite propriété.

Le plan peut être maintenant examiné au bureau du susdit encanteur. 8 nov

VENTE A LONG TERME

D'une résidence de campagne, avantageuse, au dessous et près de cette ville, située sur la partie la plus élevée du Coteau, près de la ci-devant propriété de B. Macarty.
PAR VIGNIE, Encanteur
Encoignure de la rue Conti,
et Passage de la Bourse.

IL sera vendu jeudi, 25 novembre 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

Un bel îlet ou partie d'un îlet de terre mesurant 343 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Barthelemy, sur une profondeur de 324 pieds et 5 lignes faisant face aux deux rues Morales et Urquhart. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant principalement en une maison très commode, avec un parterre devant. La dite maison contient trois chambres, un cabinet, une cave, etc., une galerie devant la maison et une derrière. Aussi: Une cuisine avec un four, puits, latrines, grande écurie, et 2 grandes cuves de la contenance de 6,000 gallons chacune. Le dit îlet est entouré d'une bonne barrière en planches clouées sur poteaux et n'est éloigné que d'environ 300 pieds du chemin de fer du Golfe du Mexique. La terre est élevée, bien égouttée et riche, elle convient parfaitement pour n'importe quel usage. L'attention des marchands de bois et des jardiniers est particulièrement appelée sur cette vente.

Termes et conditions.

Un quart comptant, et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale sur la dite propriété et portant aussi intérêt au taux de cinq pour cent par an du jour de la vente jusqu'à leur échéance. Les billets qui ne seraient pas régulièrement payés, porteront un intérêt, à partir de leur échéance, au taux de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme dommages et intérêts.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Le plan de la dite propriété est maintenant exposé au bureau de l'encanteur. 11 nov

BELLE HABITATION
SUR LE CHEMIN DE GENTILLY.
400 arpents de terre.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

IL sera vendu samedi, 20 novembre 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, UNE TRÈS BELLE HABITATION située sur le chemin de Gentilly, à une distance d'environ 7 milles de la ville, bornée d'un côté par la propriété de M. L. Blaytin, et de l'autre par celle du colonel H. D. Peire, mesurant 2 arpents de face de chaque côté du chemin, sur une profondeur de 20 arpents de chaque côté du dit chemin, conformément à un acte passé pardevant Marc Lafitte, alors notaire, en date du 12 avril 1838.

Cette propriété peut convenir également pour la vente du bois et pour la culture des légumes et fruits; il y a déjà une suffisante quantité de terre haute et déjà défrichée.
Conditions libérales et à la vente. 11 nov

CHAUX DE THOMASTON—En débarquement, à vendre par
ALFRED KEARNEY & Co.
11oct 37, Magasins.

... pour les Bermudes, Nassau, la Havane, l'île aux Chats ou aux Vaisseaux (Nouvelle Orléans), Vera Cruz et Tampico, et reviendront en Angleterre par la même route.

Cet arrangement assure un passage facile et prompt de Southampton aux endroits ci-dessus désignés. Les passagers pour la Nouvelle-Orléans y seront transportés, du bord des paquebots de la Compagnie, à leur arrivée à l'île aux Chats ou aux Vaisseaux, par la Compagnie du chemin de fer du Mexique, qui aura un bateau à vapeur et autres moyens de transport prêts, à un prix qui n'excédera pas trois piastres par passager. Les mêmes facilités seront données pour aller de la Nouvelle Orléans s'embarquer à des paquebots à vapeur retournant en Europe.

Le voyage de Southampton est calculé, pour les Bermudes, à 16 jours; Nassau, 21 jours; Havane, 23 jours; l'île aux Chats ou aux Vaisseaux, Nouvelle Orléans, 29 jours et demi; Vera Cruz, 33 jours; Tampico, 35 jours.

Les paquebots partiront de l'île aux Chats ou aux Vaisseaux, allant en Europe, le 26 de chaque mois, à 6 heures du matin. Ce changement fait que les passagers allant aux Antilles, par le paquebot partant le 2 de mois, iront via les Bermudes; et par le paquebot partant le 17 du mois, comme auparavant, via Madère et les Barbades.

Pour les détails et informations nécessaires, s'adresser aux bureaux de la Compagnie des Paquebots à Vapeur, No. 55, rue Moorgate, à Londres; de rue Wright, à Southampton; MM. Delarue & Co., rue d'Enghien, Paris; M. Gleeson, 14, boulevard Poissonnière, Paris; M. Hendricker, Hambourg; aux bureaux de la Compagnie du Chemin de fer du Golfe, à la Nouvelle Orléans.
16 sept—3m E. CHAPPELL, Secrétaire.

POUR LES ATTAKAPAS—Par mer.—Le vapeur neuf G. A. OGDEN, capt. Templeton, sera dans le port demain, prêt à recevoir du fret et partira vendredi à 4 heures P. M., pour la Nouvelle Ibérie, et autres ports dans sa route.
JOHN HALL, Agent,
No 1, Front Levee.

Le vapeur Ogden continuera à faire ces voyages tous les huit jours, durant la saison. 10 nov—1

POUR LA BALIZE.—Deux voyages par semaine. Le bateau à vapeur COURIER, capt. J. Martin, partira de la Nlle Orléans tous les samedi à 9 heures du matin. Il partira de la Balize les dimanche à 4 heures du matin, et sera de retour à la Nlle Orléans le lundi soir.

POUR LA POINTE A LA HACHE.
Il partira de la ville tous les mercredi matin à 10 heures, pour la Pointe à la Hache et sera de retour le jeudi après-midi.

D'après ce nouvel arrangement, les passagers pour la Balize y arriveront le samedi soir au lieu du dimanche, comme ci-devant.

Pour fret ou passage, ce bateau ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
A. LARUE & Co,
21oct 71, Vieille Levée

Paquebot de Bayou-Sara & Williamsport.
Le vapeur BELLE-CREOLE, capitaine John M. Ferris, ne faisant plus jusqu'à nouvel ordre qu'un voyage par semaine, ira jusqu'à Williamsport.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les dimanches à 10 heures du matin; de Bayou Sara tous les mercredis, après l'arrivée des chars du rail-road.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
P. A. CHAMPOMIER, agent,
14oct 46 1/2, Vieille Levée.

POUR OPELOUSAS ET Attakapas—Le nouveau bateau à vapeur CORREO, capitaine Johnston, partira du village Indien jeudi, 12 du courant, pour St-Martinville, et le lundi, 16 courant, pour les Opelousas. Ce bateau est entièrement neuf, a été construit expressément pour ces voyages, tire peu d'eau et marche bien. Les jours de départs réguliers du CORREO, durant la saison, seront les lundis pour les Opelousas, et les jeudis pour St-Martinville, à dix heures du matin, du Village Indien. MM Bissell & Sclatere se tiendront prêts à transporter sur des voitures les passagers, ainsi que le fret jusqu'au bateau, sous le plus bref délai. Pour plus amples informations, s'adresser à
J M JOHNSTON,
No. 10 Vieille Levée
ou à BISSEL & SCLATERE,
4 août—3m 4 Plaquemines

ARRANGEMENT D'ETE.
Le bateau à vapeur ELIPKA, capt. J. G. Landry, pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Pointe-Coupée et Tunica, partant de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, à 10 heures A. M.; et de Bayou Sara tous les samedis matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à Bravo & Lapeyray ou à Gerard & Perrier. 22juin

A VENDRE.—La barge BELLE POULE, actuellement amarrée au Faubourg Lafayette, du port de 29 tonneaux et portant 30,000 pieds de planches et ne tire que trois pieds d'eau. Elle est convenable aux voyages du Lac. Pour les conditions, s'adresser à
ALFRED KEARNY & Co.,
29 oct 37 rue Magasins

A FRETER—Plusieurs navires de 300 à 3000 barils. Pour les conditions s'adresser à ALFRED KEARNEY & Co.,
11 nov 37, rue des Magasins

ON a besoin d'un navire pour transporter des planches, de la Mobile et de Pensacola, à la Havane, s'adresser à
ALFRED KEARNY & Co.
11 nov 37, Magasins

POUR NORFOLK, City Point et Richmond.—(Ligne de paquets.)—La barque bien connue et de la Louisiane.—La barque propriétaire BACHELOR, A. 1, cap. H. Horton, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
BAILEY & BAXTER.
11 nov

POUR LA HAVANE—(partira le 10 courant.)—Le brick paquebot SALVADORA, cap. Black, partira pour l'époque indiquée ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant une belle chambre, s'adresser à
Wm B. SIMMONS,
6nov 37, Magasins.

POUR BOSTON.—La barque A 1 ALPHA, capt. Morrill, ayant une partie de son chargement engagé, partira bientôt. Pour fret ou passage, avec de beaux aménagements, s'adresser à BAILEY & BAXTER.
12nov

POUR BOSTON—Le navire fin voilier CHESHIRE, capitaine Nickerson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, est prêt à partir. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
6 nov 93, Commune

POUR BOSTON—Le navire fin voilier JUDAH TOURO, capt. Nickerson, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
4nov 93, Commune

POUR BOSTON.—Le navire NIAGARA, capt. Nye, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
1ernov 93, Commune.

POUR NEW-YORK.—(Ligne de l'Union.)—Le navire fin voilier MARTHA, capitaine T. V. Rollin, est maintenant en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
12 nov 93, Magasins.

POUR NEW-YORK—(Ligne de Stanton.)—La barque paquebot, bon voilier WARSAW, capt. Wood, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant des beaux aménagements, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & CO,
2 nov Enc. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—(Ligne de l'Union.)—Le navire paquebot PALESTINE, capitaine Johnston, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à
J W STANTON & Co,
21sep Encoignure Magasins et Lafayette.

POUR BORDEAUX—Le navire fin voilier OSCAR, cap. Labory, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face de la Monnaie, ou à F. JOLDY, 18, Conti,
ou à JENKINS & TIGLER,
12nov 95, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier de première classe, EMMA WATTS, capitaine Watts, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 250 balles de coton, ou passage, s'adresser à
9 nov LEVI H GALE, 93 Commune

POUR LONDRES.—Le fin voilier APOLLON, capitaine Rogers, ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu; pour fret d'environ 200 boucauts de tabac ou autre fret léger, et passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
JENKINS & TIGLER,
10 nov 95, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier et de première classe GOVERNOR DAVIS, capitaine Upton, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H GALE,
12 nov 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le fin voilier packet OHIO A. 1, de New-York, capitaine Clark, ayant les trois quarts de son chargement engagé, et chargeant, partira sous peu. Pour fret de quelques centaines de balles de coton, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, en face de la poudrière ou à
BAILEY & BAXTER.
10 nov 77, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Passage seulement—Le navire fin voilier, de première classe, ONEKO, capitaine Drew, partira incessamment. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H GALE,
9 nov 93 Commune

POUR MARSEILLE.—Le navire fin marcheur REGUNTICOOK, capt Isley, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE,
4nov 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier, GEORGES WASHINGTON, marqué A, No. 1, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à
6 nov. L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire packet IOWA, capt. H. Parker, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, d'aller ou de retour, s'adresser à bord ou à
BAILEY & BAXTER,
1er nov 77, rue Commune.

POUR LE HAVRE.—La barque DELPHOS, capt. Curtis, ayant tout son chargement, partira incessamment. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à
BAILEY & BAXTER,
1ernov 77, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire MICHIGAN, capt Mason, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE,
1ernov 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier BADIUS, capt. Dillingham, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ses aménagements étant splendides, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
9 nov 95, rue Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier, de 1ere classe ANNUNAR, capitaine W. S. NASON, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ses aménagements étant superbes, s'adresser au capitaine à bord.
ou à JENKINS & TIGLER,
8oct 95 rue Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier JOHN CADMUS, capt Cammett, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
... 93, Commune

W. B. Hyde & G. W. Hyde ont transféré leurs magasins au No 86, rue de la Commune et No 18, Canal Row, en ... quent.

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
51, ...
NOUVELLE-ORLÉANS.

LE soussigné ayant en magasin, depuis nombre d'années, de la liqueur ... première qualité, offre de la vendre à bas prix, cet article n'étant plus de son commerce.
H. BORNARD,
3 nov Encoig. Bienville et Tchoupitoulas